

RAPPORT DES GROUPES DE TRAVAIL

Le lundi 16 juin 2014

GROUPE 1

Rapporteur : Yves PERROT

HISTORICITE

- Se connaître. La Plateforme est créée pour les associations et non pas pour les aînés

INSTITUTIONNEL

- Rôle et fonctionnement de la Plénière. Il faut restructurer : cela doit être un lieu décisionnel et le comité doit exécuter les décisions prises.
- Clarification des interactions et du processus d'adhésion. Quels sont les critères ?

ORGANISATIONNEL

- Il faudrait mieux structurer les séances plénières. Il y a des longueurs. La communication doit être améliorée.
- La présentation des associations est nécessaire. Proposition de faire une pause à mi-course, car c'est un moment essentiel pour mieux se connaître.

RELATIONNEL

- Promotion du site Internet
- Extranet : proposer un agenda pour les associations afin d'éviter les doublons d'activités.

QUESTIONS-REPONSES

La Plateforme a-t-elle un rôle décisionnel ? Quel est le vrai rôle des membres ?

Janine BERBERAT :

Faudra-t-il changer les statuts ? Si oui, cela sera en septembre lors de la prochaine AG. Pour l'instant nous faisons uniquement des propositions.

Dans le même ordre d'idée, il s'agira de faire des propositions en ce qui concerne le statut d'observateur.

GROUPE 2

Rapporteur : Hans Peter GRAF

HISTORICITE

- Idem que pour le groupe 1
- La Plateforme donne-t-elle une plus grande légitimité aux associations membres ?
- Valeurs à faire reconnaître, lieu d'échange et de retour d'informations
- Rassembler nos forces et sensibiliser la population
- Rôle de représentation tant au niveau de l'intérêt général que pour les membres

INSTITUTIONNEL

- Fonction de complémentarité en termes de représentativité et de soutien
- Différencier les membres locaux des membres cantonaux
- La Plateforme doit saisir les enjeux (ex : étude sur l'isolement)

ORGANISATIONNEL

- Rôle pivot du secrétariat. Clarification des rôles.
- Identifier les ressources de la Plateforme et de ses membres (ex : ressources juridiques) surtout en tenant compte du manque de temps pour s'investir
- Transparence en ce qui concerne les priorités et les actions afin de simplifier le processus de décision

RELATIONNEL

- Prévoir une réunion annuelle pour faire un bilan en termes de perspective
- Faire un rapport annuel d'activités pour les entités extérieures.

QUESTIONS-REPONSES

- L'aspect positif de la représentation des associations membres et de la représentation dans l'interface avec l'Etat ce qui crée des échanges productifs.
- Il faut que la Plateforme développe la dimension de la mutualisation des ressources et des compétences.

GROUPE 3

Rapporteur : Janine BERBERAT

En préambule : les membres du groupe ont dit ce qui n'allait pas

La différence de taille des associations, la différence de missions des associations, d'où la proposition de définir des secteurs afin que chacun puisse se positionner dans le réseau

- La Plateforme n'assure pas la représentation mais est porte-parole des associations membres
- Il y a une grande diversité dans les associations (soins, loisirs, culturel, etc...), diversité qu'il faut retrouver dans les séances plénières
- Les statuts seraient à changer
- La Plateforme doit être porteuse des commissions qui s'exprimeraient durant les Plénières.
- Les missions et les objectifs doivent se moderniser
- Le vieillissement est une notion qui se redéfinit. Ainsi la Plateforme devrait aussi redéfinir cette notion
- La Plateforme est un réseau formel pour des collaborations informelles. Il y a une demande d'événements pour dynamiser et laisser la place aux associations membres.
- Les membres et les observateurs devraient tous être sur le même plan statutaire ce qui faciliterait les collaborations.
- Mot clef : accompagnement des associations par le biais des parrains et des marraines.
- La mise en place de secteurs d'activités (soins, loisirs, culturel, etc...) clarifierait le fonctionnement et la lisibilité de la Plateforme.
- Site Internet : il y a un projet de titres de secteurs

QUESTIONS-REPONSES

- Monsieur CHALVERAT insiste sur le fait que la Plateforme est dans un passage et qu'il faut redéfinir la réalité et moderniser les définitions.
- Les processus de décision ont changé et il faudra décider comment décider
- Le décès d'Eric et de Marguerite ont déjà apporté des changements.

Janine BERBERAT rappelle que nous sommes dans un cheminement, que tout est en cours et que des rajouts sont possibles quant au contenu des ateliers. Il suffit de contacter le secrétariat ou d'écrire à l'adresse du site.

La prochaine Plénière aura lieu le 22 septembre 2014

Chacune et chacun peut faire partie d'un groupe de travail. Trois séances seront organisées durant l'été.

Monsieur CHALVERAT ne sera finalement pas présent à la Plénière mais participera au Comité préparatoire de cette Plénière du 25 août.

Anne WINKELMANN

Le 26 juin 2014